Programme électoral 2007

EDITEUR
Les Verts suisses
Waisenhausplatz 21
3011 Berne

Tel 031-312 66 60
Fax 031-312 66 62

www.verts.ch
verts@verts.ch

PC 80-26747-3

Programme électoral 2007
Version adoptée par l'Assemblée des délégué-e-s du 27 janvier 2007
Rédaction: Hubert Zurkinden, Miriam Behrens, Gabriela Bader

SOMMAIRE

VERT – LA VÉRITABLE ALTERNATIVE 4

1. VOTEZ VERT: POUR UNE PROTECTION COHERENTE DE L'ENVIRONNEMENT 6

1.1. Prendre congé du pétrole d'ici à 2030 7

1.2. Sortir du nucléaire sans recourir aux grandes centrales à gaz 8

1.3. Limiter les zones à bâtir – préserver l'espace vital 10

1.4. Recherche et innovation - penser aujourd'hui le monde de demain 12

2. VOTEZ VERT: POUR FAVORISER UNE ECONOMIE DURABLE 14

2.1. Promouvoir la transformation écologique 15

2.2. Une politique fiscale équitable 17

2.3. La répartition des richesses 18

2.4. Un travail digne pour tous 19

2.5. Agriculture humaine, écologique et de proximité 20

3. VOTEZ VERT: POUR UNE POLITIQUE SOCIALE DIGNE DE CE NOM 22

3.1. Des conditions d'existence garanties et intégration pour tous 23

3.2. Une politique de la santé basée sur la prévention et la coordination 24

3.3. Egalité des chances 25

3.4. Un service public de qualité 26

3.5. Droits fondamentaux et démocratie 28

4. VOTEZ VERT: POUR PLUS DE JUSTICE DANS LE MONDE 30

4.1. Intégrer les migrant-e-s, respecter les droits humains 31

4.2. Une économie extérieure répondant aux principes du développement durable 32

4.3. Promotion active de la paix 33

4.4. Vers une Europe verte, avec la Suisse 34

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 36

VERT – LA VÉRITABLE ALTERNATIVE

Les électeurs sont appelés aux urnes le 21 octobre 2007 pour renouveler les Chambres fédérales. L'objectif des Verts est très clair : nous voulons gagner des sièges supplémentaires au Conseil national et faire notre entrée au Conseil des Etats. La Suisse a besoin d'une politique plus verte. Pour l'environnement, pour une économie durable et pour la justice sociale, chez nous comme dans le reste du monde.

« Nous autres Verts pensons que tous les êtres humains peuvent vivre dignement et en paix dans un environnement sain. Nous nous engageons pour la défense des conditions naturelles nécessaires à la vie, ainsi que pour la justice sociale, politique et économique. Nous sommes persuadés qu'il est possible de vivre sans guerre et en harmonie avec la nature. »

Depuis les dernières élections fédérales, un nombre croissant de personnes se sont ralliées à cette vision du monde, si bien que les Verts ont gagné des sièges lors de pratiquement toutes les élections communales et cantonales. Alors que la majorité bourgeoise se moque de la protection de l'environnement, prône la croissance à tout prix, le démantèlement social et le moins d'Etat, la politique des Verts pour une Suisse résolument écologique, sociale et ouverte fait de plus en plus d'adeptes.

Nous entendons poursuivre cette politique durable et engagée. La campagne électorale 2007 sera pour nous l'occasion de défendre quatre axes prioritaires pour une politique:

- **écologiquement cohérente**: la préservation des conditions d'existence est *le* grand défi du XXI^{e} siècle! Il faut poser dès aujourd'hui les jalons d'un approvisionnement en énergies renouvelables à l'horizon 2050, d'un arrêt du réchauffement climatique et d'une politique de l'aménagement du territoire et des transports responsable. Il faut plus de Verts aux Chambres fédérales afin d'initier les indispensables changements écologiques.

- **économiquement durable**: Des partis de droite aux syndicats, la croissance économique est considérée comme le remède à tous les maux. Prôner la croissance aveugle et voir dans le profit l'unique moteur des activités humaines, c'est tout bonnement accepter le sacrifice de l'environnement et l'accroissement du fossé entre pauvres et riches. Les Verts veulent une économie inscrite dans la durée, en harmonie avec l'environnement et socialement favorable. L'économie suisse est en bonne forme. Saisissons donc l'occasion de mener à bien la transformation écologique de l'économie et de développer un marché du travail stable et intégrateur ! Il faut plus de Verts aux Chambres afin de faire passer les principes d'une économie durable.

- **socialement engagée**: l'évolution démographique et la pluralité des modes de vie menacent la cohésion et la sécurité sociales, nous forçant à repenser les liens sociaux. Les concepts néolibéraux qui démantèlent l'État social et transfèrent la responsabilité sociale sur l'individu ne résolvent rien. Il faut concevoir de nouveaux modes de financement des assurances sociales et trouver un nouvel équilibre entre les tâches de l'État et la responsabilité individuelle. Il faut plus de Verts aux Chambres afin de défendre une politique sociale clairvoyante.

- **globalement solidaire**: la Suisse est un petit pays qui peut cependant jouer un rôle important au niveau international. Malheureusement, notre politique étrangère est traditionnellement dominée par des calculs économiques égoïstes. Il faut que cela change. Notre neutralité devrait nous pousser à défendre les intérêts des plus démunis de la planète et non ceux des multinationales. Au niveau mondial, nous devons prioritairement nous engager pour la protection de l'environnement, pour la paix, pour les

droits humains, pour une politique de migration digne et humaine ainsi que pour la démocratisation des institutions internationales. Il faut plus de Verts aux Chambres afin de donner une voix aux laissées pour compte de la mondialisation.

Écologiquement cohérents, économiquement durables, socialement engagés, globalement solidaires. Quatre excellentes raisons de voter Verts.

1. VOTEZ VERT: POUR UNE PROTECTION COHERENTE DE L'ENVIRONNEMENT

Notre existence dépend de l'équilibre de notre environnement. Nous avons besoin d'air propre, d'eau potable et, si possible, d'un cadre de vie serein. Ce qui devrait être une évidence ne l'est plus depuis longtemps, comme l'illustrent les faits suivants:

- chaque jour, en Suisse, 11 ha de terres arables disparaissent, soit 1,3 m² par seconde. Les deux tiers environ sont destinés à la construction d'habitations ;
- les normes de pollution de l'air sont dépassées avec une régularité inacceptable ;
- aujourd'hui déjà, sur notre planète, 200 millions d'êtres humains souffrent d'un manque chronique d'eau et, comme bien souvent dans ces cas-là, les plus touchés sont les plus pauvres. La privatisation croissante du marché de l'eau, qui profite essentiellement aux multinationales des pays industrialisés, aggrave encore la situation ;
- dans le monde, un tiers des espèces animales et végétales connues ont définitivement disparu. En 2006, 16'119 espèces figuraient sur la Liste rouge internationale des espèces menacées d'extinction, soit 530 de plus qu'en 2004. Un oiseau sur huit et un mammifère sur quatre sont concernés! En matière de protection des espèces, la Suisse fait pâle figure par rapport à ses voisins.

Préserver les conditions d'existence en s'adaptant à la réalité environnementale est le grand défi du XXI^{e} siècle. Cela passe par une redistribution plus équitable et harmonieuse de la richesse globale. Notre société accorde plus d'importance aux intérêts économiques qu'au respect de l'environnement. Cette attitude menace gravement l'avenir de notre planète et le droit à la vie des générations futures. Quinze ans après la Conférence de Rio, personne ne peut ignorer que nous sommes loin d'avoir résolu les problèmes urgents dont souffre l'environnement. La Suisse ne fait pas figure de modèle en matière de développement durable, comme le démontrent plusieurs études. La consommation des ressources naturelles est aujourd'hui cinq fois supérieure à celle qui permettrait à un système naturel équilibré de fonctionner durablement. Depuis Rio, et malgré la ratification du Protocole de Kyoto, les émissions de CO_2 n'ont cessé d'augmenter. Le développement durable n'est possible que si l'économie, la science, la politique et la société placent les comportements respectueux de l'environnement en tête de leurs priorités.

Si nous n'agissons pas dès aujourd'hui et avec la plus grande détermination, nous dérobons aux générations futures les ressources nécessaires à couvrir leurs propres besoins. Les Verts sont en première ligne du combat pour une politique écologique cohérente. L'énergie est évidemment le paramètre clé du développement durable. Mais ce n'est de loin pas le seul problème. La politique environnementale doit enfin trouver sa place dans tous nos secteurs d'activité, aussi bien dans l'aménagement du territoire que dans la recherche et l'économie. La gestion écologique de nos affaires ne profite d'ailleurs pas qu'à l'environnement, elle est également économiquement rentable. Les Verts sont en outre convaincus qu'il n'y a pas de justice sociale sans équité environnementale. La gestion équitable des ressources est la base d'un monde globalement solidaire. Il nous faut dès aujourd'hui faire les choix dont notre avenir dépend.

1.1. Prendre congé du pétrole d'ici à 2030

L'approvisionnement énergétique de la Suisse repose essentiellement sur les énergies fossiles. Près de 70% de l'énergie consommée en Suisse est issue du pétrole, du gaz ou du charbon. La Suisse, autrefois pionnière en matière de protection de l'environnement, figure aujourd'hui dans le peloton de tête des plus grands producteurs de CO_2 par habitant.

Notre production irresponsable de gaz à effet de serre contribue à réchauffer la planète. Le réchauffement climatique n'est d'ailleurs pas la seule raison de reconsidérer notre dépendance aux énergies fossiles. Dès 2010, le maximum de production pétrolière sera atteint. Dès lors, les réserves diminueront régulièrement alors que les prix prendront l'ascenseur. Le Peak Oil provoquera une aggravation des conflits géopolitiques, de la corruption, des violations des droits humains et de la pollution de l'environnement. Il est grand temps pour la Suisse de se sevrer du pétrole et de réduire sa dépendance de l'étranger.

En adoptant la loi sur le CO_2, qui découle de la signature du Protocole de Kyoto, la Suisse s'est engagée à réduire son taux d'émission de 10% par rapport à celui de 1990, et ce d'ici à 2010. Mais cela ne suffira pas. Une étude de l'EPFZ montre que, pour atteindre un niveau de consommation soutenable (une société à 2000 Watts contre 6000 aujourd'hui), il faudra, à l'horizon 2030, avoir réduit notre consommation d'énergies fossiles de plus de 75% par rapport à 1990. Les Verts vont encore plus loin et défendent le désengagement complet des énergies fossiles à l'horizon 2030. Il n'y a pas de miracle, lorsque la baignoire déborde, il faut fermer le robinet…

Le changement climatique n'est pas l'unique conséquence de notre consommation effrénée d'agents énergétiques fossiles. Nous endurons également des excès d'ozone en été et de particules fines en hiver. L'ordonnance sur la protection de l'air, censée remédier à ces problèmes, est en vigueur depuis 1986. Malheureusement, son application est plus que lacunaire et la pollution de l'air provoque encore chaque année 3'700 décès et coûte plusieurs milliards de francs à la société. Les mesures efficaces, comme les filtres à particules qui retiennent 90% des particules de suie, sont au point depuis longtemps. Cette technologie ou des technologies similaires devraient enfin être obligatoires.

Le passage de l'ère fossile à l'ère solaire doit enfin être clairement décidé au niveau politique et mis progressivement en oeuvre. Plus vite la Suisse entreprendra-t-elle cette mutation, plus facilement sera-t-elle acceptable sur le plan social et économique. Les Verts veulent que la Suisse joue un rôle pionnier dans cette direction.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour:

- une stratégie climatique par laquelle la Suisse s'engage à diminuer de 75% ses émissions de CO_2 d'ici à 2030. L'objectif déclaré des Verts est l'autonomie complète dès 2030 face aux vecteurs énergétiques fossiles ;
- l'introduction d'une taxe incitative étendue sur les énergies fossiles (p. ex. essence, mazout), restituée par le biais de la caisse maladie. Le centime climatique ne doit pas être reconduit. Les Verts maintiennent leur projet de réforme fiscale écologique ;
- la promotion déterminée des transports publics et de la mobilité douce, une « chaîne de la mobilité » sans lacune et, à l'essai, l'introduction des péages routiers dans les villes et les agglomérations comme outil de gestion des transports ;
- la promotion des biocarburants issus de la biomasse, pour autant que leur production satisfasse des critères écologiques et sociaux sévères. Les biocarburants doivent présenter un bilan énergétique positif, transport inclus. Ils ne doivent par ailleurs pas concurrencer la production alimentaire. ;

- l'augmentation de la redevance poids lourds (RPLP) pour les transports de marchandises et son extension aux véhicules de livraison de moins de 3,5 tonnes ;
- l'imposition du kérosène dans les vols internationaux. La Suisse doit s'engager pour l'adoption d'un traité international à ce sujet ;
- la promotion ciblée de l'efficacité énergétique. Introduction d'une taxe sur l'importation des automobiles liée à leur consommation et interdiction des véhicules trop polluants (initiative des jeunes verts). La Confédération introduit l'étiquette énergétique pour les bâtiments et fournit aux cantons les moyens financiers nécessaires à la promotion de l'efficacité énergétique dans le bâtiment ;
- des standards de haute performance énergétique appliqués à tous les nouveaux bâtiments (Minergie-P) et aux rénovations de bâtiments. A cette fin, la Confédération doit négocier avec les cantons les normes minimales à remplir (convention contraignante). De plus, la Confédération et les cantons doivent débloquer les moyens nécessaires pour les mesures incitatives ;
- la révision du droit de bail avec pour objectif que les propriétaires participent financièrement aux coûts de la consommation énergétique de leurs biens immobiliers loués. Ainsi, seront-ils plus enclins à investir dans des constructions écologiquement cohérentes ;
- une déclaration de consommation d'énergie sur les produits alimentaires afin de mettre en évidence leur bilan écologique. Cette mention doit donner aux consommatrices et consommateurs une information précise quant à la quantité totale d'énergie utilisée directement et indirectement (par ex. carburants, chauffage, etc.)
- une obligation pour les entreprises d'une certaine taille d'établir l'impact environnemental de leur activité (notamment bilan CO_2) ;
- des incitations fiscales (bonus-malus) aux entreprises pour réduire leurs impacts, notamment dans les domaines de la consommation d'énergie, de la gestion de l'eau et de l'air, de la pollution des sols, de la mobilité des employés, clients et marchandises. Les entreprises qui ne se contentent pas du minimum légal doivent être récompensées ;
- que dans les attributions des marchés publics, des clauses exclusives concernant les critères environnementaux des entreprises mandatées soient introduites (par exemple, pour les travaux publics, entreprises de construction ayant un parc d'engins peu polluants et équipés de filtre à particules) ;
- l'application rigoureuse des ordonnances sur la protection de l'air et sur la protection contre le bruit :
  - obligation du filtre à particules sur tous les nouveaux véhicules et nouvelles machines fonctionnant au diesel, obligation d'en équiper les anciens modèles lorsque cela est techniquement et économiquement faisable ;
  - limitation des vitesses, interdiction de circuler lorsque les valeurs limites sont dépassées de manière persistante ;
  - inscription dans la loi du droit d'agir en justice des bordiers et des ouvriers. Ceux qui, à leur domicile ou sur leur lieu de travail, sont exposés de manière fréquente au dépassement des normes de protection de l'air et contre le bruit doivent pouvoir recourir en justice ;
  - sanctions financières de la Confédération contre les cantons réfractaires ;

1.2. Sortir du nucléaire sans recourir aux grandes centrales à gaz

L'avenir énergétique de la Suisse est largement dépendant de deux facteurs qui nous obligent à modifier nos habitudes de consommation : l'épuisement des réserves de pétrole et le réchauffement climatique. Les Verts s'engagent donc pour la société à 2000 Watt qui postule une réduction de près des deux tiers de la consommation énergétique moyenne de chaque habitant. Ils proposent également qu'à l'horizon 2050 la production d'énergie en Suisse

repose exclusivement sur des sources renouvelables: hydroélectricité, géothermie, biomasse, éolien, solaire (thermique et photovoltaïque). Ce double objectif est réalisable en combinant efficacité énergétique, économies d'énergie et promotion des énergies renouvelables. L'utilisation des techniques d'économie existantes pour le bâtiment, les appareils électriques, les véhicules et l'industrie permettront dans un premier temps de réduire les besoins énergétiques de 40% et d'économiser annuellement 12 milliards de francs sur les factures de mazout, d'essence et d'électricité

Une telle politique, basée sur les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable, favorise l'innovation et l'emploi et la sortie progressive du nucléaire, technologie obsolète. L'abandon du nucléaire est une nécessité tant du point de vue économique, sécuritaire qu'environnemental. Un accident de réacteur tel que celui de Tchernobyl en 1986 constitue une catastrophe à la fois humaine et écologique. En Suisse, il occasionnerait des dommages pour environ 4'200 milliards de francs. Si la responsabilité civile des centrales nucléaires couvrait ce risque, le prix du kWh nucléaire se compterait en francs et non en centimes. Le risque d'accident s'accroît naturellement d'année en année. En février 2005, la loi sur l'énergie nucléaire et son ordonnance d'application sont entrées en vigueur. Ni l'une ni l'autre ne contiennent de critères rigoureux pour l'arrêt des réacteurs. Elles ne règlent pas non plus l'élimination des déchets radioactifs, ni le payement des frais de mise hors service des cinq centrales suisses. Les Verts ne pourront accepter une solution définitive pour le stockage des déchets radioactifs que lorsque l'abandon de l'énergie nucléaire sera décidé de façon irrévocable. Les Verts estiment que les dépôts de déchets radioactifs doivent être soumis à une étroite surveillance et conçus de manière à ce que, en cas de besoin, les déchets puissent en être retirés. La procédure de sélection du site doit être transparente et la décision finale prise démocratiquement. Le nucléaire est une énergie non renouvelable dont l'épuisement des ressources (minerais d'uranium) est prévu pour 2075, ce qui n'en fait aucunement une énergie alternative de transition.

Les Verts s'engagent pour une électricité et des carburants produits de manière écologique. Mais dans ces domaines aussi, il s'agit de respecter des critères écologiques précis, ce qui n'est pas toujours le cas. A cet égard, les centrales hydrauliques ne sont pas exemptes de problèmes : afin de produire un maximum d'électricité, elles évitent systématiquement de respecter les débits résiduels prescrits et violent gravement la loi sur la protection des eaux. C'est pour cette raison que les Verts s'opposeront à l'extension ou à la construction de grands barrages. En matière de biocarburants, la prudence est également de mise. Ils peuvent provenir de cultures intensives nuisibles à l'environnement et concurrencer l'approvisionnement alimentaire local, ce à quoi les Verts ne peuvent souscrire.

Afin d'assurer la percée des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, la Confédération et les cantons doivent mettre en place un système de financement adéquat. La fiscalité écologique et la rétribution du courant vert au prix coûtant sont les moyens les plus efficaces de financer ce tournant énergétique.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- une stratégie de l'énergie fondée sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et non sur une production centralisée au moyen des technologies mammouth que sont le nucléaire, le gaz et le pompage-turbinage;
- le remplacement graduel des centrales nucléaires existantes par l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Dans cette optique, le premier pas doit être l'introduction d'une loi efficace sur l'énergie promouvant spécifiquement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;

- § l'obligation pour toutes les centrales de contracter une assurance responsabilité civile illimitée auprès d'un établissement du secteur privé (y compris de répercuter tous les coûts y relatifs sur le prix de l'électricité nucléaire)
- § la rétribution au prix coûtant de l'injection dans le réseau d'électricité d'origine renouvelable et la taxation de tous les agents énergétiques non renouvelables ;
- § l'abandon des projets de construction de centrales nucléaires et de grosses usines à gaz et la décentralisation maximum de l'approvisionnement énergétique ;
- § l'augmentation du budget annuel du programme Suisse Energie à 100 millions de francs au minimum. En compensation, les subventions à la recherche sur le nucléaire peuvent être supprimées ;
- § une politique énergétique nationale. A cette fin, la Confédération définit l'orientation politique et fixe les normes minimales avec les cantons (convention contraignante). Les cantons réfractaires pourront être pénalisés financièrement par le biais de *suisse énergie* ;
- § le contrôle de droit public du marché de l'électricité. Le réseau suisse de transport à haute tension doit ainsi rester propriété des communes et des cantons ;
- § des directives plus sévères sur les appareils électriques. Les chauffages électriques et le mode veilleuse doivent être supprimés partout où cela est possible. Tous les appareils électriques doivent être catégorisés par des labels clairs et des étiquettes explicites sur leur consommation ou leur production d'énergie ;
- § l'application stricte de la loi sur la protection des eaux, tout particulièrement en ce qui concerne les débits résiduels en aval des usines hydroélectriques.

1.3. Limiter les zones à bâtir – préserver l'espace vital

En Suisse, l'espace consacré à l'habitat et aux infrastructures augmente d'année en année. Les maisons individuelles en sont particulièrement voraces. Aujourd'hui, 70% de notre population vit dans les villes et les agglomérations. Les localités se rejoignent et se confondent, les terres agricoles fondent et l'espace alpin est de plus en plus voué aux loisirs, autant de facteurs qui déprécient notre espace vital. Pouvoir se détendre à proximité de son domicile est un facteur essentiel de qualité de vie. C'est pourquoi il existe, à côté des espaces naturels que sont les montagnes, les lacs et les forêts, des espaces verts urbains et des zones agricoles. Malheureusement, ces espaces sont convoités par les constructeurs, morcelés par des routes et parfois massivement sur-utilisés. Face à la croissance urbaine continue, la protection de la nature et du paysage est démunie. Si l'on continue à bâtir au rythme actuel, notre dernier mètre carré de surface agricole sera bétonné dans 340 ans. Les réserves actuelles en zones à bâtir permettent d'augmenter d'un tiers la surface construite !

Le système actuel d'aménagement du territoire repose largement sur l'autonomie des communes. Ce qui ne favorise pas la planification régionale et encore moins la planification nationale. La coordination entre Confédération et cantons est quant à elle très lacunaire. Au niveau communal, l'intérêt des entreprises locales actives dans le secteur du bâtiment et des propriétaires fonciers pèse souvent lourdement sur les décisions politiques. Ce qui empêche souvent de travailler dans une perspective globale. Comme les responsables n'ont pas toujours les connaissances nécessaires en aménagement du territoire – en particulier dans les petites communes – la coordination entre développement urbain, transports et protection de l'environnement est très insuffisante. En outre, la chasse aux « bons contribuables » et aux entreprises incite les communes et les cantons au laxisme dans l'application des dispositions en vigueur. On va même jusqu'à dézoner de vastes parcelles dans des régions attrayantes pour permettre la réalisation de projets de prestige.

Cette évolution problématique de l'aménagement du territoire est particulièrement visible dans les régions rurales. Les mutations structurelles de l'agriculture, les grands projets touristiques et la construction de résidences secondaires ont pour effet pervers de brouiller la limite entre zones non constructibles et zones constructibles qui, elles, gagnent sans cesse du terrain. Dans certains villages touristiques, les résidences de vacances représentent plus de 80% des logements (Laax, GR). Déjà aujourd'hui, la Lex Koller est progressivement assouplie. En outre, l'aménagement du territoire ignore ou n'arrive pas à intégrer la dimension de la métropolisation du pays, où les facteurs économiques jouent un rôle déterminant.

Il nous faut une meilleure politique de l'aménagement du territoire. La qualité de vie doit en être un facteur clé.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- la limitation des zones constructibles. Les certificats échangeables d'utilisation des sols constituent à cet égard un outil prioritaire ;
- une meilleure maîtrise de l'aménagement du territoire afin de réduire les besoins en infrastructures et en transports. Il faut également mélanger systématiquement les affectations. Les infrastructures attirant un public nombreux ne doivent pas être édifiées au milieu de nulle part, dans des lieux pas ou mal desservis ;
- la protection de la zone agricole ;
- une stricte séparation des zones constructibles et non constructibles. En zone constructible, les coefficients d'utilisation du sol doivent être relevés afin de favoriser la densification des constructions ;
- le renforcement des compétences de la Confédération en matière d'aménagement du territoire avec pour objectif une meilleure coordination entre les cantons et une plus grande cohérence entre l'aménagement et les autres domaines politiques (transports, agriculture) ;
- un concept d'aménagement national garantissant un bon équilibre entre zones urbaines et non urbaines. On y désignera quelques régions métropolitaines, des centres facilement accessibles et des zones rurales. Les exigences imposées aux plans directeurs cantonaux seront adaptées en conséquence ;
- l'élaboration d'une base légale pour le programme d'agglomération. En guise d'incitation, l'octroi de moyens du fonds d'infrastructures devra être lié à l'obligation d'en allouer une part minimale élevée aux transports publics ;
- l'élargissement de l'offre en trains et en bus, particulièrement dans les agglomérations et les régions périphériques. Tous les nouveaux quartiers d'habitation doivent être raccordés au réseau des transports publics ;
- une politique foncière et immobilière active des pouvoirs publics et des caisses de pension de droit public afin de garantir aux personnes à faible revenu une offre suffisante en logements à loyer modéré. L'entretien et l'utilisation intelligente des bâtiments existants doit avoir priorité sur la construction de nouveaux bâtiments aux dépens des terres cultivables ;
- l'harmonisation fiscale afin de calmer le boom immobilier des régions fiscalement avantageuses ;
- le maintien de la Lex Koller ou l'établissement de mesures d'accompagnement à son abrogation pour juguler l'expansion des résidences secondaires et taxer le gaspillage d'énergie des « lits froids »;
- la promotion et le soutien d'une agriculture de proximité offrant à la population une diversité de paysages et un espace de vie ouvert ;
- la préservation et la promotion de la diversité des espaces de vie et de la diversité des espèces. L'inventaire doit enfin être utilisé. Les cantons et la Confédération y investiront les moyens nécessaires.

1.4. Recherche et innovation - penser aujourd'hui le monde de demain

Les Verts soutiennent la recherche dans les universités et les hautes écoles spécialisées et accordent autant d'importance à la recherche appliquée qu'à la recherche fondamentale. Ces deux domaines devraient coopérer plus étroitement. Là où cela est possible, on devrait prévoir une collaboration avec la pratique dès le début de la planification des programmes de recherches.

Il est toutefois nécessaire de fixer de nouvelles orientations à la recherche. Il faut plus de moyens financiers pour promouvoir un mode de vie et une économie durables. La recherche sur les technologies nouvelles respectueuses des ressources, telles que les énergies renouvelables, doit se voir accorder une place centrale, tout comme la recherche sur les analyses de cycles de vie qui intègre les aspects environnementaux et économiques. Il serait cependant mal inspiré de se concentrer exclusivement sur la recherche technique. C'est pourquoi les Verts souhaitent également renforcer la recherche dans le domaine des sciences humaines, sociales et culturelles, notamment dans les études genre et la recherche sur la paix et les conflits. La recherche en matière d'agriculture biologique doit également être renforcée. Quant à la recherche sur les technologies non durables comme le nucléaire, elle peut être totalement abandonnée.

La recherche présente aussi des risques pour la société et l'environnement. Il s'agit de les réduire dans toute la mesure du possible, et donc de commencer par clairement les identifier. C'est en fonction de cette clarification que la Confédération réglementera les nouvelles technologies. La recherche sur les organismes vivants doit être soumise à des principes éthiques clairs. C'est pourquoi les Verts refusent catégoriquement le brevetage de la vie. Le brevetage des inventions et des découvertes est certes utile, mais la vie n'est pas une invention. Il est important de protéger la société contre les excès des entreprises. Par ailleurs, la propriété intellectuelle ne doit pas être invoquée pour s'opposer aux besoins en médicaments bon marché dans les pays du Sud

Pour les Verts, il est également indispensable de poursuivre la réflexion éthique concernant la recherche sur l'être humain. Dans le cas de la *loi relative à la recherche sur l'être humain* qui sera débattue au Parlement, la dignité humaine doit primer sur la liberté de la recherche. L'expérimentation sur les personnes incapables de discernement comme les enfants, les invalides ou les personnes sous tutelle doit rester interdite à moins qu'elle ne leur profite directement.

Le génie génétique est lui aussi un domaine particulièrement sensible. L'acceptation de l'initiative sans OGM au mois de novembre 2005 a montré que la population ne voulait pas être exposée aux risques liés aux innovations du génie génétique. Le programme national de recherche sur les avantages et les risques liés à la culture d'OGM, auquel la Suisse a consacré 12 millions de francs, doit permettre de déterminer comment une agriculture suisse écologique de grande qualité et exempte d'OGM peut être protégée des organismes génétiquement modifiés. Rappelons que le défi mondial de l'alimentation est un défi de distribution et non de quantité de production. Les OGM dans l'agriculture ne sont pas une réponse à ce défi.

Les nanotechnologies représentent quant à elles une grande inconnue. Ce nom recouvre la fabrication et l'utilisation de structures inférieures à 100 nm (100 millionièmes de millimètre). Ces produits trouveront vraisemblablement des applications en médecine, en cosmétique, dans le travail domestique, dans l'agriculture et l'alimentation. Bien que l'on trouve déjà plus de 200 produits sur le marché, les risques de cette nouvelle technologie sur les hommes et l'environnement sont encore totalement inconnus. Dans une motion déposée au mois de mai

2006, le groupe des Verts a demandé au Conseil Fédéral de les clarifier d'ici à 2009 puis, si nécessaire, de proposer des mesures de protection de l'homme et de l'environnement.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- l'augmentation annuelle de 10% du budget annuel de la formation, la recherche et le développement et, parallèlement, la redéfinition des priorités en matière de recherche pour l'orienter vers le développement durable, notamment par le biais de la création d'une chaire adéquate au sein des EPF;
- la promotion de la collaboration entre la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la pratique ;
- une loi sur les brevets protégeant les intérêts de la société avant ceux de l'industrie. Cette loi doit interdire le brevetage du vivant, fixer des mesures contre la biopiraterie, permettre les importations parallèles ainsi que les licences obligatoires et renforcer le « privilège de l'agriculteur » ;
- l'inscription de la dignité humaine comme principe constitutionnel fondamental de notre Etat de droit. La révision de la Constitution qu'impliquera la loi relative à la recherche sur l'être humain en sera l'occasion ;
- la mise en œuvre conséquente des ordonnances d'application de la loi sur le génie génétique. Le programme de recherche national 59 doit servir à définir les risques encourus par l'utilisation de plantes génétiquement modifiées et non pas être détourné en faveur de tests d'application. Un statut de protection spécifique pour l'ensemble de la production et de la sélection de semences génétiquement non modifiées doit être mis en place pour protéger ces dernières d'une contamination par des semis génétiquement manipulés. De plus la teneur limite en OGM des semis doit être réduite du 0,5% actuel à 0,1% ;
- le suivi et l'orientation du boom des nanotechnologies. La Confédération se doit de légiférer en matière de définitions et de champs d'application des nanotechnologies et de définir les procédures d'autorisation, les valeurs limites de toxicité et d'émissions, les procédures de mesure, les prescriptions sur la déclaration et les règles sur la responsabilité civile ;
- que tout nouveau développement technologique respecte et applique le nécessaire principe de précaution.

2. VOTEZ VERT: POUR FAVORISER UNE ECONOMIE DURABLE

L'économie suisse bénéficie, depuis bientôt deux ans, d'une conjoncture à nouveau favorable. Au contraire des affirmations bourgeoises, elle s'épanouit lorsque, à l'étranger, la conjoncture est positive. Ces dernières années, la politique économique suisse a donc mal orienté ses efforts. Au lieu de résoudre les problèmes environnementaux urgents et de s'attaquer à la pauvreté, elle a peint le diable sur la muraille et tablé sur des programmes de croissance avec pour résultat, en comparaison avec nos voisins, une perte de terrain flagrante dans le domaine environnemental. La thématique de l'environnement et la réorientation nécessaire de l'économie vers l'écologie a rétrogradé dans l'ordre des priorités. Les allégements fiscaux dans l'impôt direct et les mesures d'économies imposées par l'État n'ont fait qu'accroître la pauvreté en Suisse. Il s'agit donc d'exploiter la nouvelle donne pour appliquer les bonnes mesures. Les personnes écartées du marché du travail doivent être réintégrées. La réorientation de l'économie vers l'écologie doit être prise en main avec résolution.

La longue période de faiblesse conjoncturelle explique pourquoi il manque en Suisse plus de 250'000 emplois pour les 180'000 chômeurs et les personnes qui travaillent à temps partiel contre leur gré. La pauvreté doit être combattue. Dans notre pays si riche, 13 % des personnes actives, dont la moitié exerce une activité lucrative, sont considérées comme pauvres. Il faut augmenter les salaires minimums, mettre en œuvre une politique fiscale équitable, introduire des primes d'assurance maladie liées au revenu et relever les allocations familiales.

Au niveau mondial, la situation est bien plus préoccupante. Ainsi, en Afrique, près de la moitié de la population dispose de moins d'un dollar par jour pour survivre. L'inégalité de la répartition des ressources s'est encore accrue cette dernière décennie. Le revenu par habitant dans les pays les plus riches est aujourd'hui 20 fois supérieur à celui des pays les plus pauvres. En 1973, ce rapport était de 13 pour 1. Etant un pays riche, la Suisse doit beaucoup plus s'engager dans la coopération et l'aide au développement. Les moyens qui leur sont actuellement consacrés ne correspondent même pas au minimum de 0,7 % du produit national brut préconisé par l'ONU.

Parallèlement à la lutte contre la pauvreté, l'économie suisse doit se réorienter vers l'écologie. Du point de vue écologique, l'économie suisse est remarquablement inefficace. Ainsi, durant les 15 dernières années, la croissance du produit intérieur brut et celle de la consommation d'énergie ont été presque identiques alors que le coefficient d'efficacité d'utilisation des ressources pourrait être augmenté de 2% par an. Il faut prendre des mesures à plusieurs niveaux. Il faut taxer plus lourdement les produits dérivés du pétrole ; en comparaison avec les pays voisins, le prix du mazout domestique et celui des carburants sont bien trop bas. De plus, ils n'incluent pas les dégâts occasionnés à l'économie. Il faut mettre en place une politique d'aménagement et des transports qui tienne compte de l'environnement ainsi qu'une politique des prix qui incluent les coûts externes.

Les carences d'approvisionnement en électricité qui se dessinent actuellement doivent être comblées par l'exploitation des gigantesques gisements d'économie dont recèle la Suisse. Ce qui implique l'introduction de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement, lesquelles représentent une chance pour les entreprises suisses.

2.1. Promouvoir la transformation écologique

La vie et l'économie reposent sur l'existence de ressources naturelles. Un environnement déséquilibré ne peut, à moyen terme, assurer la qualité de vie. L'utilité économique de la protection de l'environnement se mesure en termes d'amélioration de la qualité de vie et de réduction des coûts occasionnés par sa dégradation.

Le 30 octobre 2006, Nicholas Stern, économiste en chef de la Banque mondiale, a présenté au gouvernement britannique un rapport sur le coût du réchauffement climatique. Ce rapport établit que l'inaction en la matière pourrait coûter à l'économie mondiale 15 mille milliards de francs. Stern démontre que pour stabiliser les émissions de CO_2 à l'horizon 2050, il faut y consacrer chaque année 1% du produit intérieur brut mondial. Ce rapport avertit également que l'inactivité coûterait beaucoup plus à l'économie mondiale : 5% du PIB dans le meilleur des cas, 20% pour la variante la plus alarmiste. Les conséquences pourraient être une crise économique comparable à celles qui ont précédé et suivi les guerres mondiales ainsi qu'à celle de 1929. Stern conclut que les gouvernements doivent freiner les émissions de CO_2 par la taxation et la réglementation. Le développement de technologies efficaces et produisant peu de CO_2 lui paraît également fondamental. La protection de l'environnement contribue en fait au produit intérieur brut (PIB) pour un montant annuel total de presque 7 milliards de francs, soit 61'000 emplois à plein temps.

Malgré cela, la croissance économique se poursuit toujours au détriment de l'environnement. La consommation d'énergie augmente avec le produit intérieur brut alors que, selon l'EPFZ, nous consommons en Suisse trois fois plus d'énergie que ce qui est globalement supportable. Plus des trois quarts proviennent de sources non renouvelables. Les nouvelles énergies renouvelables quant à elles n'atteignent même pas un pour cent ! Il faut savoir qu'une utilisation efficace et rationnelle de l'énergie combinée à l'emploi des énergies renouvelables peut créer à long terme et de manière durable des dizaines de milliers d'emplois. Prenons pour exemple notre voisine l'Allemagne: dans ce pays, les secteurs des technologies environnementales et des énergies renouvelables occupent plus de personnes que les secteurs du nucléaire et du charbon réunis. 120'000 places de travail ont été créées durant les 10 dernières années uniquement dans le secteur de l'électricité écologique. Si les énergies renouvelables continuent d'avoir autant de succès chez notre voisin, jusqu'à 400'000 emplois seront créés d'ici quatre ans. Et ce n'est pas le seul avantage économique de ce changement de cap énergétique : il contribue à réduire les coûts de santé et les dépenses énergétiques des ménages et de l'économie pour des montants se chiffrant à plusieurs milliards francs. De plus il contribue globalement à la protection du climat et de l'air.

L'énergie est certes le facteur clé du développement économique durable. Mais d'autres secteurs doivent aussi être réorientés. Que ce soit dans l'agriculture, la construction, la mobilité ou l'industrie de l'emballage, l'avenir appartient aux entreprises dont la gestion économique se base sur l'écologie, l'économie d'énergie et les matières recyclables consommant peu d'énergie.

La croissance économique aveugle pèse sur l'ensemble de l'environnement. Elle encourage le bétonnage des paysages, la pollution et la surexploitation de nos cours d'eau et produit des montagnes de déchets. Les entreprises définissent leurs stratégies en règle générale selon les tendances des marchés financiers internationaux. Leur réflexion est à très court terme. En conséquence, les mesures de protection de l'environnement sont éclipsées par les mesures de maximisation des profits. Les impulsions données à la réorientation écologique de l'économie sont donc obligées de tenir compte des marchés financiers et des politiques commerciales mondiales.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- § découpler la croissance économique de la consommation des ressources. Orienter l'innovation technique dans ce sens. La réforme fiscale écologique est le moyen le plus efficace d'y parvenir. La redevance poids lourds (RPLP) et l'ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatiles (OCOV) vont dans le bon sens. La taxe sur le CO_2 doit suivre rapidement ;
- § l'application aussi rapide que possible du principe du pollueur-payeur. Le déficit de couverture dans le domaine environnemental est encore estimé à 9,7 milliards de francs par année, dont 2,2 milliards provenant uniquement des frais d'élimination et de prévention. Ces frais doivent être assumés par ceux qui les génèrent. Le péage routier et les certificats échangeables d'utilisation du sol sont pour les domaines des transports et de l'aménagement du territoire des instruments efficaces permettant d'appliquer le principe du pollueur-payeur ;
- § l'augmentation du budget fédéral alloué à la recherche en technologies innovatrices et respectueuses de l'environnement et la suppression des subventions à la recherche nucléaire. En matière de nucléaire, la seule et unique préoccupation doit être de garantir le respect des normes et des procédures de sécurité dans nos centrales vieillissante ;
- § que seuls les projets conformes aux principes du développement durable puissent bénéficier des deniers publics. Seules les entreprises qui s'engagent pour le développement durable pourront obtenir des mandats publics ;
- § des mesures incitatives pour le développement de technologies respectueuses de l'environnement. Le budget de *suisse énergie* doit par conséquent être augmenté à au moins 100 millions de francs ;
- § une politique de placement des réserves de la Confédération, tout particulièrement dans les domaines de la sécurité sociale (caisse de pension, AVS) basée autant que possible sur des critères environnementaux ;
- § la promotion des cycles économiques locaux et régionaux tant dans notre pays qu'à l'étranger, tout particulièrement dans l'agriculture. Les aliments sains méritent d'être payés à un prix correct couvrant au mieux leurs coûts de production. Ils doivent également être protégés des produits bon marché importés et non déclarés. Seule une production alimentaire décentralisée permettra de subvenir aux besoins de la population mondiale. Les instances internationales telles que l'OMC doivent se donner pour objectif de réduire le plus possible les transports et d'en internaliser le coût écologique. La vérité des coûts du transport des marchandises est l'outil essentiel de l'application de ce principe ;
- § une politique agricole misant sur l'écologie, la qualité et la protection des animaux. Les prestations de l'agriculture ne se bornent pas à la seule production alimentaire. L'agriculture joue un rôle indispensable dans la conservation et la diversité des paysages, elle contribue à la vie économique et sociale des régions rurales et elle organise l'espace vital de nombreux végétaux et animaux. Ces prestations doivent être rémunérées par les payements directs. Les exigences concernant les prestations écologiques requises doivent aussi être renforcées ;
- § un revenu minimum garanti aux petits et moyens paysans afin de freiner la disparition des exploitations agricoles et l'exode rural.

2.2. Une politique fiscale équitable

Réductions d'impôts : tel est le mot d'ordre qui, depuis une vingtaine d'années, domine la politique fiscale suisse. Les partis bourgeois ont harcelé la Confédération et les cantons d'innombrables propositions dont le but était la réduction graduelle des impôts directs et la diminution des recettes de l'État par le truchement d'un système fiscal et de taxes indirectes dégressifs. Bien que bon nombre de ces propositions aient pu être contrées (p. ex. par le référendum sur le paquet fiscal), les nantis ont bénéficié de cette politique aux dépens des couches moyennes et défavorisées de la population.
Si l'on considère la charge financière des impôts directs et des assurances sociales, les dépenses des ménages les plus pauvres (20%) se sont alourdies de 2'000 francs entre 1990 et 2001 alors qu'elles s'allégeaient de 4'300 francs pour les ménages aisés. A quoi s'ajoutent les effets de la « redistribution de bas en haut » difficilement quantifiables liés à la TVA et aux nouvelles taxes. Pour justifier ces réductions d'impôts, on a invoqué la compétitivité fiscale internationale, alors que les allègements fiscaux ne créent pas d'emploi et accentuent les disparités économiques et sociales. On sait pourtant que la charge fiscale suisse est la plus faible d'Europe après l'Irlande.
Ces prochaines années, il s'agira d'inverser cette tendance qui consiste à ponctionner toujours plus les revenus faibles et toujours moins les revenus les plus élevés. La limitation de la liberté cantonale en matière de fiscalité serait une première mesure efficace. Le dumping fiscal des cantons doit être jugulé par une réglementation nationale, comme la définition d'un taux d'imposition minimum. La péréquation financière intercantonale doit être redéfinie. Comme l'impôt successoral a été supprimé dans bon nombre de cantons, il s'agit de le remplacer par un impôt successoral national. Cette mesure est économiquement défendable : du fait du vieillissement de la population, de plus en plus de personnes proches de la retraite héritent de grosses fortunes, alors que ce sont les jeunes générations qui en ont besoin. Cette transmission des héritages entre retraités et quasi-retraités pourrait être limitée.

L'énergie issue des ressources non renouvelables n'est pas assez chère en Suisse. Les prix du mazout et de l'essence sont trop avantageux par rapport aux pays voisins. Ils sont d'autre part trop bon marché puisque leur consommation induit des phénomènes dommageables qui ne sont pas inclus dans leur prix (réchauffement du climat, dégâts à l'environnement, mais aussi atteintes à la santé). Il faut donc introduire des taxes plus élevées permettant d'internaliser au moins une partie des coûts externes. Ces taxes pourraient prendre la forme d'incitations et être rétrocédées par le biais des primes d'assurance-maladie. Si les prix suisses atteignaient le niveau européen (relativement au pouvoir d'achat) les primes d'assurance-maladie pourraient ainsi être réduites de moitié.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- une réforme fiscale écologique ;
- une imposition individuelle indépendante de l'état civil, seule façon de garantir l'égalité entre femmes et hommes et de tenir compte de l'évolution de la société ;
- la révision intégrale du système d'imposition de la propriété du logement : suppression des déductions pour les frais d'entretien et autres mais aussi abandon de la valeur locative ;
- l'abandon de l'imposition forfaitaire des résidents étrangers ;
- l'introduction d'un impôt national sur les successions ;
- l'approbation de l'initiative pour des impôts justes et équitables – stop aux abus de la concurrence fiscale.

2.3. La répartition des richesses

En Suisse, 20 % de la population encaissent 50 % des revenus globaux. La répartition de la fortune est encore plus injuste : 5 % des Suisses et Suissesses possèdent 60 % de la fortune totale.
Les bénéfices des entreprises prennent l'ascenseur et les patrons s'offrent des salaires mirobolants. Selon les estimations, 250'000 personnes seraient en revanche dans l'incapacité de vivre de leur revenu. Plus de 300'000 personnes sont tributaires de l'aide sociale. Ces inégalités se prolongent au-delà de l'âge de la retraite jusqu'au décès. Les travailleurs ayant un revenu satisfaisant peuvent prendre une retraite anticipée alors que les employés au salaire plus modeste, et qui occupent des fonctions moins attrayantes, ne peuvent s'offrir ce luxe. Ce qui est choquant, c'est qu'ils ne jouissent en général que d'une retraite plus brève que les personnes aisées car ils décèdent plus tôt qu'elles.

Le fossé entre riches et pauvres s'est encore creusé ces 15 dernières années. Certes, la situation des personnes à bas revenu a pu être améliorée grâce aux campagnes pour des salaires minimums. Mais ces succès dans la lutte contre la pauvreté ont été annihilés par l'évolution de la fiscalité et de la taxation évoquée plus haut.

La longue période de faible conjoncture a également laissé des traces. La sous-occupation s'est accrue de manière significative depuis les années 1990. Il manque actuellement en Suisse 250'000 places de travail pour assurer le plein-emploi. Cette situation touche particulièrement les jeunes en fin de scolarité et les apprentis en fin de formation. Les emplois faisant défaut, il leur est plus difficile de prendre pied dans le monde du travail.

En période de bonne conjoncture où les bénéfices des entreprises explosent, les dirigeants s'octroient des hausses de salaires de 10% et plus et rechignent à augmenter de 1% le salaire des travailleurs. L'écart salarial (écart entre le salaire le plus haut et le plus bas d'une entreprise) augmente en conséquence et peut atteindre, en Suisse en 2005, des sommets supérieurs à 1 :500.
Afin de mettre un terme à l'enrichissement honteux des grands patrons, les Verts ont décidé de soutenir l'initiative populaire contre les rémunérations abusives lancée le 31 octobre 2006.

Il existe également de grandes inégalités entre les sexes. Ceci est particulièrement frappant dans le domaine des salaires. Les hommes gagnent en moyenne 1'000 francs, ou autrement dit 20%, de plus que les femmes! En outre, celles-ci assument la majorité des tâches ménagères. Les migrantes sont particulièrement défavorisées. Elles trouvent le plus souvent un emploi dans des professions peu intéressantes, sont plus fréquemment touchées par le chômage et ont plus de difficultés pour obtenir un place d'apprentissage ou de travail. A qualification égale, elles gagnent aussi nettement moins que les Suisses et les Suissesses.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- un salaire minimum de 3'500 francs ;
- l'égalité de traitement : à travail ou prestations égales, salaire égal ;
- la suppression des privilèges fiscaux accordés aux actionnaires et aux détenteurs d'options de collaborateurs;
- la limitation des déductions fiscales des capitaux-vieillesse ;
- l'introduction d'un impôt sur les gains en capital et sur les transactions de devises (taxe Tobin) ;
- la suppression des primes par tête pour les assurances maladie ;
- l'encouragement du commerce équitable.

2.4. Un travail digne pour tous

Les 15 dernières années ont été particulièrement pénibles pour les employés de Suisse. Les problèmes conjoncturels, dont la Suisse est en partie elle-même responsable, ont contribué à faire du chômage, situation naguère exceptionnelle, un sujet constant de préoccupation.
En 2005, 185'000 personnes étaient inscrites au chômage. A celles-ci s'ajoutent les quelque 380'000 personnes qui désirent augmenter leur temps de travail. Plus de 150'000 personnes travaillent dans des conditions précaires (p. ex. sur appel). De nombreux employés ont été exclus du marché du travail à la suite de problèmes psychiques et se sont retrouvés à l'AI. Le nombre total des bénéficiaires de rentes invalidité a passé de 100'000 en 1990 à plus de 250'000 aujourd'hui. Certains employeurs sans scrupules ont leur part de responsabilité dans cette évolution car ils ont augmenté la pression sur leurs employés sans pour autant assumer leurs obligations, comme la promotion de la santé sur le lieu de travail. L'actuelle détente sur le marché du travail doit être exploitée pour réduire le taux de sous-occupation et améliorer les conditions de travail en Suisse. Notamment dans les zones urbaines, notre pays connaît un taux de chômage structurel qui ne s'améliore pas quelque soit la conjoncture économique. Par conséquent, pour les personnes qui se retrouvent sans emploi pendant une longue durée, il faut proposer des formations complètes et qualifiantes dans les secteurs économiques qui embauchent. Ceci est particulièrement important pour des jeunes chômeurs sans formation achevée. Par ailleurs, si le chômeur ne peut pas être requalifié et réintégrer le marché de l'emploi, il doit lui être proposé une activité dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (entités d'intérêt public à but non lucratif)

De grands efforts de réintégration et de création d'emplois pour les personnes souffrant de difficultés psychiques ou physiques sont indispensables. Parallèlement, il faut responsabiliser les employeurs. Ceux qui négligent la promotion de la santé sur le lieu du travail ou qui, malgré de bonnes affaires, réduisent leur personnel aux frais de la communauté, doivent en supporter les conséquences financières.

La majeure partie du travail non rémunéré (travail ménager, familial, bénévole) continue d'être accomplie par des femmes. Malgré les progrès enregistrés dans ce domaine grâce aux nombreuses campagnes et interventions au niveau politique, le chemin à parcourir reste long pour atteindre l'équité dans la répartition des tâches rémunérées et non rémunérées. Il faut étoffer les possibilités d'accueil extra-familial et développer de nouveaux types d'horaires de travail.

Les Verts souhaitent la réduction linéaire du temps de travail : à l'avenir, l'augmentation de la productivité doit être globalement compensée par l'augmentation du temps libre. Cela entraînerait des retombées positives dans bien des domaines. La participation des hommes aux tâches non rémunérées s'en trouverait facilitée. Le nombre de salariés pourrait être augmenté sans qu'une croissance économique préalable soit nécessaire. La transformation écologique s'en trouverait facilitée et la qualité de vie y gagnerait.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- la création de plus de places d'apprentissage ;
- la promotion de la formation continue ou de la réorientation professionnelle pour les femmes et les hommes quand les enfants ont gagné en indépendance ;
- l'introduction de quotas de places de travail en faveur des personnes partiellement handicapées ;
- l'amélioration des conditions de travail des employés à temps partiel : suppression des désavantages en matière d'assurances sociales, de formation continue et de promotion ;
- l'amélioration des conditions de travail des migrants engagés dans des services semi privatisés (notamment comme personnel de maison). Il faut encourager l'administration à

engager des jeunes ou des adultes migrants ou enfants de migrants et mettre en place un système d'incitation correspondant pour l'économie privée ;
- § la prévention de la dégradation des conditions de travail du personnel de la Confédération ;
- § la suppression du salaire au mérite ;
- § offrir une formation complète aux jeunes adultes en situation de chômage, lorsque cela est nécessaire ;
- § promouvoir les emplois dans l'économie sociale et solidaire destinés aux chômeuses et chômeurs de longue durée ;
- § mettre en œuvre des mesures spécifiques pour favoriser la requalification et la réinsertion des chômeurs de plus de 50 ans ;
- § soutenir les cantons qui ont un taux de chômage structurellement plus élevé que la moyenne nationale.

2.5. Agriculture humaine, écologique et de proximité

Une réforme en profondeur de la politique agricole a été initiée en Suisse dans les années nonante. En abandonnant la garantie de prix et de prise en charge, on a dissocié la politique des prix de la politique du revenu. Dès lors, les bases légales pour une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché ont été fixées dans la Constitution fédérale. L'article 104 définit les quatre tâches de l'agriculture : la sécurité de l'approvisionnement de la population, la conservation des ressources naturelles, l'entretien du paysage rural et l'occupation décentralisée du territoire.

Les Verts s'engagent pour une politique agricole écologique et sociale, tout particulièrement pour la promotion de méthodes de production respectueuses de l'environnement et des animaux telles que la culture biologique et l'élevage en plein air des animaux de rente. Il s'agit de rétablir le lien entre les consommateurs et les agriculteurs en favorisant l'agriculture de proximité. Ces objectifs ne sont pas seulement valables pour la Suisse. Au niveau international, la souveraineté alimentaire est une notion défendue par les Verts. Chaque pays et chaque peuple est en droit de décider en toute souveraineté de sa politique agricole, de garantir un approvisionnement de base suffisant et d'encourager les cycles économiques régionaux. Les échanges internationaux doivent répondre aux principes du commerce équitable, en abandonnant par exemple les subventions à l'exportation et en introduisant des normes écologiques et sociales minimales.

L'engagement des Verts pour une politique agricole écologique et sociale se base sur la constatation suivante : les prestations d'intérêt public de l'agriculture ont un coût qui n'est pas, ou seulement partiellement, compris dans le prix de vente des produits agricoles. C'est pourquoi la Confédération dédommage ce travail au profit de la communauté. Chaque année, les exploitations agricoles sont soutenues à hauteur de 3.5 milliards de francs par le biais de payements directs, de soutien au marché et d'aide à l'investissement. Afin d'éviter tout enrichissement inadmissible des agriculteurs, un échelonnement des contributions et des limites liées au revenu et à la fortune ont été définies.

Cette politique agricole ne sert pas seulement les familles paysannes. Des intérêts vitaux, pour la société tout entière, sont en jeu: afin de protéger l'environnement de l'utilisation excessive d'engrais, de produits chimiques ou de toute autre substance active, l'obtention de payements directs est liée à des prestations écologiques requises.
La politique agricole suisse est garante de transparence pour les consommateurs. Grâce aux directives sur la déclaration de provenance, de qualité, de méthode de production et de fabrication des produits alimentaires, les consommateurs sont informés sur ce qu'ils achètent

et peuvent choisir en connaissance de cause. Grâce à un moratoire, l'agriculture Suisse est de plus sans OGM.

La réforme de l'agriculture pourrait bien ne pas se relever de la prochaine étape. La politique agricole 2011 (période de payement 2008-2011) du Conseil fédéral vise essentiellement une plus grande compétitivité des produits agricoles et induit donc une transformation structurelle rapide : garantir de meilleurs revenus par des exploitations agricoles plus étendues. Cette orientation résulte de la pression exercée par les associations économiques qui exigent, dans le cadre de négociations internationales, la subordination totale du secteur agricole aux intérêts commerciaux de l'économie d'exportation. Cette vision étriquée ne tient pas compte des forces de l'agriculture suisse : produits naturels et de qualité supérieure, prestations écologiques, bien-être des animaux et aspects sociaux.
Elle ne contribue pas non plus à résoudre les problèmes encore existants et à combler les déficits écologiques dans les régions à forte densité porcine.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- une stratégie agricole misant sur la qualité irréprochable des produits, sur des méthodes de production écologiques et respectueuses des animaux, sur une agriculture exempte d'OGM ;
- la reconnaissance du secteur agricole comme élément vital de l'économie et non comme objet de négoce servant les intérêts économiques de l'industrie d'exportation dans le cadre de traités internationaux ;
- la défense des intérêts des petits et moyens paysans ; traitement équitable des exploitations de montagne ainsi que des exploitations d'appoint en matière de payements directs et d'aide à l'investissement ;
- la transparence en matière d'aide financière fédérale aux exploitations agricoles : les mesures de soutien au marché ne doivent pas être détournées au profit de l'industrie agroalimentaire ;
- le maintien du contrôle des prix du terrain et des mesures contre le morcèlement des exploitations agricoles dans le droit foncier rural et le droit du bail à ferme.
- que la Suisse défende la notion de souveraineté alimentaire dans le cadre de traités internationaux et de contrats de libre-échange.

3. VOTEZ VERT: POUR UNE POLITIQUE SOCIALE DIGNE DE CE NOM

Tous les hommes et toutes les femmes doivent pouvoir vivre dans un environnement sain, de manière digne et autonome. Nous sommes encore loin de cet idéal auquel aspirent les Verts. Sur notre planète, des millions de personnes sont privées de l'essentiel. Malnutrition et manque d'eau potable, travail non rémunéré, formation et système de santé inaccessibles sont autant d'expressions du désordre d'un monde dans lequel les droits humains élémentaires sont systématiquement bafoués.

En Suisse, de nombreuses personnes ne peuvent pas vivre dignement leur vie. Plus de 250'000 personnes gagnent si peu qu'elles ne sont pas en mesure de boucler leurs fins de mois. Environ 300'000 personnes dépendent de l'aide sociale. Toujours plus de familles avec enfants se retrouvent dans la précarité en raison de l'augmentation constante des primes d'assurance-maladie, des loyers et de nombreuses autres charges. Il faut ajouter à cela la détérioration de la situation des immigrés suite à l'introduction des nouvelles lois sur les étrangers et sur l'asile, et se rappeler que 100'000 à 300'000 personnes vivent et travaillent dans notre pays sans droit de séjour, donc sans protection sociale, livrés à l'arbitraire des autorités et des employeurs.

Notre société exige de ses membres qu'ils soient efficaces et en pleine forme. Ceux qui ne satisfont pas à ces exigences sont rapidement marginalisés. Ce n'est pas pour rien que le nombre de bénéficiaires de rente invalidité a nettement augmenté ces dernières années. Il y a de moins en moins de place pour les personnes handicapées ou en difficulté psychique dans notre économie orientée principalement vers la performance.

Tous les êtres humains, indépendamment de leur sexe, de leur origine, de leur religion, de leur mode de vie, doivent avoir les mêmes droits. Mais, quand bien même ce principe est inscrit dans la Constitution, force est de constater que, dans de nombreux domaines, les femmes restent défavorisées, les enfants n'ont pas tous les mêmes chances de formation et les personnes moins productives sont écartées.

Afin de garantir une existence digne à tous les habitants du pays, nous nous sommes dotés d'assurances sociales, et les pouvoirs publics interviennent là où le particulier ne parvient plus à subvenir à ses besoins. Ceux qui ne peuvent s'assurer de revenu pour cause de chômage, invalidité, vieillesse, maternité ou de service militaire et service civil doivent pouvoir compter sur de bonnes assurances sociales. Nous sommes tous satisfaits de disposer de structures étatiques fonctionnelles nous assurant des systèmes de santé et de formation de qualité, des transports publics efficaces et un approvisionnement très fiable en eau potable et en énergie! Malheureusement les assurances sociales et les prestations de l'État subissent actuellement une forte pression. La droite politique vise le moins d'État et les assurances sociales sont la cible d'attaques permanentes, sous prétexte qu'elles coûtent trop cher. Les forces qui prônent le démantèlement manient avec brio le discours populiste en usant et abusant des termes de profiteur, simulateur ou tire-au-flanc!

Les Verts souhaitent bien entendu que les assurances sociales et les deniers publics soient gérés de manière transparente et efficace. Mais l'efficacité ne doit pas être une fin en soi. Les prestations de l'Etat et de notre système social doivent être mesurées à l'aune du droit des enfants, des femmes et des hommes à une existence digne.

3.1. Des conditions d'existence garanties et intégration pour tous

La politique sociale des Verts se fonde sur les principes suivants :
- § autodétermination, promotion de la responsabilité individuelle et participation
- § solidarité avec les plus faibles et sécurité matérielle pour tous

Notre objectif est de favoriser une politique sociale qui ne crée pas la dépendance mais, au contraire, permette aux personnes concernées de (re)trouver leur autonomie. Le deuxième principe tient compte du fait que, dans notre société, la majorité d'entre nous dépend de la solidarité sociale en cas de maladie, de vieillesse ou de chômage.

Les Verts ont déjà proposé, voici bien des années, l'uniformisation des assurances sociales. Les différents systèmes actuels occasionnent des frais administratifs exorbitants qui pourraient être facilement diminués par un système plus simple. En matière de politique sociale, les Verts visent l'uniformisation du système national de sécurité sociale au sein d'une institution unique assurant l'existence matérielle de tous ceux qui sont dans l'incapacité de fournir temporairement ou définitivement un travail rémunéré : personnes au chômage, femmes dans les premiers mois de la maternité, enfants, étudiants, personnes effectuant leur service militaire ou civil, personnes invalides, malades ou âgées.

Pour ce faire, il s'agira de renforcer les assurances sociales de manière à garantir l'intégration sociale des personnes concernées.
- § La tâche la plus importante est de consolider l'AVS. Grâce aux prestations complémentaires pour les personnes indigentes, les personnes âgées ne sont plus menacées de pauvreté.
- § Actuellement, l'assurance invalidité est elle-même handicapée. Les listes d'attente s'allongent, contraignant les personnes concernées à l'inactivité, réduisant ainsi chaque jour leurs chances de mener à nouveau une existence normale malgré leur handicap. Les personnes malades ou accidentées sont en droit d'attendre que leur cas soit traité promptement et que tout soit mis en œuvre pour leur rapide réinsertion.
- § Les familles fournissent des prestations non rémunérées et inestimables qui sont d'une importance capitale pour la société d'aujourd'hui et de demain. Ces prestations doivent être reconnues et soutenues financièrement par des allocations adaptées. Il est révoltant que les enfants soient les principales victimes de la paupérisation.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- § un revenu minimum d'existence pour tous ;
- § le renforcement de l'AVS en lieu et place de la consolidation des deuxième et troisième piliers car seul le premier pilier répond au principe de l'équité sociale. Nous dirons OUI à l'initiative pour un âge de la retraite flexible de l'Union syndicale suisse ;
- § une assurance AI efficace : nous souscrivons au principe réinsérer plutôt que renter. Les procédures doivent être simplifiées et accélérées. Le droit d'être suivi durant toute la procédure par une même personne améliorera la coopération et évitera les doublons, enquêtes inutiles et files d'attente. Les employeurs doivent assumer leurs responsabilités, mais aussi être incités à employer des personnes handicapées. Nous souhaitons la création de places de travail de niche et l'introduction de quotas d'occupation de personnes dont les performances professionnelles sont réduites dans la fonction publique comme dans le secteur privé ;
- § une politique familiale tenant compte des réalités de notre société : des allocations adaptées pour tous les enfants, indépendamment de la situation professionnelle des parents ; le droit à des prestations complémentaires pour les enfants en situation

précaire ; des structures d'accueil épaulant les familles et des horaires de travail flexibles permettant aux femmes et aux hommes de concilier vie professionnelle et vie de famille.

3.2. Une politique de la santé basée sur la prévention et la coordination

En matière de politique de la santé, les deux premières préoccupations des Verts sont d'assurer aux gens un cadre de vie sain et de prévenir les situations potentiellement dommageables pour la santé. L'air pur, le calme, de bonnes conditions de logement et de travail ainsi qu'une nutrition saine sont les principaux facteurs de la qualité de vie. Mais cela implique que nos modes de vie, nos modes de travail et notre gestion de l'économie soient respectueux de l'environnement et ne dilapident pas les ressources naturelles.

Les Verts souhaitent un système de santé de bonne qualité et accessible à tous. Ce qui signifie aujourd'hui de la part des autorités un grand effort de coordination et un pilotage sérieux. Les personnes malades doivent pouvoir compter sur des prestations médicales de qualité indépendamment de leur situation personnelle. Au lieu d'encourager de nouveaux modèles de prestations et d'améliorer les procédures de soins, on veut élargir le cercle des prestataires qui peuvent exercer dans le cadre de l'assurance-maladie obligatoire. On veut également subventionner des hôpitaux privés à but lucratif avec les deniers publics ! Au lieu de mettre enfin sur pied un mode de financement plus social, on rejette tour à tour la responsabilité sur les cantons et sur les assurances-maladie. C'est pourquoi les Verts se sont engagés en première ligne pour la caisse maladie unique et sociale, garante d'un meilleur équilibre financier.

Le système de santé suisse coûte actuellement plus de 50 milliards de francs par année, soit 6'500 francs par habitant. L'augmentation de l'espérance de vie et d'autres facteurs démographiques ainsi que les progrès de la médecine et de la technique vont encore contribuer à l'augmentation de ces coûts. Mais un grand potentiel d'économies existe au niveau des médecines de pointe, des médicaments, de la planification hospitalière et des procédures de soins. Il est possible de maîtriser les coûts par une meilleure coordination et en améliorant les soins à domicile. La transparence en matière de tarification est également nécessaire.
Le système suisse de santé est encore de haute qualité. Pour que cela reste le cas et que les prestations demeurent accessibles et finançables de manière équitable, il faut entreprendre dès maintenant les réformes préconisées par les Verts.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- renforcer la prévention par l'application des normes de protection de l'air et contre le bruit et introduire des taxes incitatives sur les biens de consommation nuisibles à la santé tels que le tabac, l'alcool, etc.
- la promotion de la santé par une alimentation saine, écologique et sans OGM, et de l'activité physique. Le financement par les assurances-maladie de mesures de promotion de la santé sur les lieux de travail, dans les établissements de formation et dans les communes ;
- le financement des médecines complémentaires par l'assurance de base, comme le préconise l'initiative *Oui aux médecines complémentaires ;*
- la limitation de la fumée dans les lieux publics ;
- de nouvelles mesures de coordination et d'économie: création de régions de soins dépassant les frontières cantonales ; compétences fédérales pour la coordination de la médecine de pointe ; modèles d'intégration des prestations médicales dans un processus global de soins ;

- le renforcement de la médecine familiale: mise sur pied d'une formation continue spécifique en médecine familiale dans les universités ou auprès de médecins formateurs ;
- le maintien du catalogue de prestations de l'assurance de base ;
- une répartition des charges plus équitable : aussi longtemps que les primes par tête n'auront pas été supprimées, il faudra doubler la contribution fédérale à la réduction des primes afin de soulager les familles à faible et moyen revenu ;
- une meilleure répartition des risques entre les caisses d'assurance-maladie afin de faire cesser la chasse aux bons risques ;
- l'adoption de mesures supplémentaires de réduction des coûts: importations parallèles de médicaments ; suppression du devoir de contracter pour les médecins spécialisés ; fixation de salaires maximums pour les médecins-chefs ;
- l'abrogation de la nouvelle disposition de l'assurance maladie obligatoire (art 64 LAMal) permettant aux assurances maladie de suspendre le contrat d'assurance de toute personne qui n'honore plus ses primes ;
- le maintien et le développement de programmes de dépistage précoce du cancer ;
- le financement solidaire des soins aux personnes âgées par le biais de l'assurance maladie, des cantons et des communes, des prestations complémentaires ou de l'impôt sur les successions. Pas de primes de risque liées à l'âge ou de réductions fiscales liées aux primes d'assurance complémentaire de soins vieillesse ;
- une dépénalisation de la consommation des drogues, sous contrôle d'une régie sanitaire fédérale, et le renforcement des politiques de prévention, notamment auprès des jeunes.

3.3. Egalité des chances

L'égalité des chances est un programme à lui tout seul. Notre société moderne et pluraliste regorge de possibilités qui ne sont pas exploitées faute d'une politique active de l'égalité. Tous les êtres humains doivent avoir les mêmes chances d'accéder à la formation, à une activité professionnelle et à la culture. Il est inadmissible de défavoriser une personne sur la base de son genre, de son ethnie, de sa religion ou vision du monde, de son identité sexuelle, de son âge ou d'un handicap.

De même, les Verts s'engagent pour que toutes les minorités puissent jouir des mêmes droits que le reste de la population. Aujourd'hui, après les acquis fournis par la loi fédérale sur le partenariat (Lpart), les couples homosexuels ont vu leurs droits reconnus. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que les personnes transgenres ou transsexuelles puissent vivre leur identité sans subir d'entraves ou de discriminations. Les Verts s'engageront afin de promouvoir une loi qui permette de prendre en compte ces problématiques.

Nous nous engageons pour que les femmes et les hommes puissent se réaliser tant dans leur vie professionnelle que familiale. Ce défi, il se pose aussi à l'économie qui peut, par exemple, créer des postes à mi-temps tant pour les hommes que pour les femmes et à tous les niveaux hiérarchiques. Les employeurs doivent créer ou soutenir financièrement des structures de garde pour les enfants. Il faut également trouver des types et des horaires de travail compatibles avec la vie de famille.

Pour les femmes, l'égalité des chances signifie respecter leurs différents chemins de vie. Les femmes et les hommes devraient pouvoir bénéficier des mêmes possibilités d'avancement et de perfectionnement, également dans le travail à temps partiel ou en ayant charge de famille. Nous voulons que les femmes puissent suivre avec confiance le chemin de leur choix. Nous voulons qu'elles puissent poursuivre des études d'informatique, construire des véhicules solaires, bref, choisir leur métier en toute autonomie. Nous voulons que les jeunes hommes

puissent travailler comme éducateur de la petite enfance et que les pères puissent prendre un congé parental sans être considérés comme des originaux. C'est pourquoi nous souhaitons l'introduction d'un congé parental pour les pères et pour les mères.

L'égalité des chances est aussi indispensable dans le domaine de la culture et de la formation. Nous défendons une école intégratrice. Une certaine hétérogénéité des classes nous paraît normale. Pour transmettre le plaisir de découvrir et celui d'apprendre, il faut enseigner à tous les niveaux de formation et dans toutes les branches avec cœur, esprit et doigté. L'école doit développer le civisme, la solidarité et le sens des responsabilités, promouvoir les compétences individuelles et sociales ainsi que l'apprentissage créatif, musical et social. Il est important de donner aux enfants et aux jeunes adultes la possibilité de participer au processus démocratique.

Les Verts tiennent à ce que la scène culturelle soit variée et dynamique. La culture est socle de la démocratie, un élément central de l'autodétermination. Elle doit donc être soutenue même là où elle n'est pas immédiatement rentable.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- l'égalité de traitement et la transparence salariale : de manière que les femmes puissent faire valoir leurs droits. Les employeurs doivent revoir leurs grilles des salaires pour en extirper toute discrimination ; les mandats publics ne doivent être attribués qu'à des entreprises dont les structures salariales correspondent au principe de l'égalité de traitement. Il faut introduire dans la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes des mécanismes permettant le contrôle de son application ;
- l'examen des dépenses de l'économie privée et de l'administration sous l'angle du genre ;
- des assurances sociales qui ne défavorisent pas les couples dont les deux partenaires travaillent à temps partiel. Seule une déduction de coordination sur les salaires de couple travaillant à temps partiel est acceptable ;
- des horaires scolaires blocs. Structures journalières à disposition – selon les besoins – des enfants de zéro à seize ans avec repas de midi, crèches, écoles de jour. Les communes doivent mettre en place des structures d'accueil et demander une contribution aux parents qui les utilisent. Les frais de garde des enfants doivent pouvoir être déduits des impôts ;
- le congé paternité payé ;
- la primauté du principe de l'intégration et de l'égalité des chances sur le principe de la sélection dans toutes les écoles ;
- un parlement des enfants et des jeunes y compris le droit d'amendement ;
- des droits d'adoption par les couples homosexuels identiques aux droits des couples hétérosexuels

3.4. Un service public de qualité

De manière générale, la Suisse dispose d'un service public de bon niveau. Même si des réformes sont nécessaires, on peut se réjouir du niveau moyen de formation élevé et de notre système de santé performant. Les infrastructures nationales des transports publics, de la poste, des télécommunications, de la sécurité, du sauvetage comme de l'approvisionnement en eau et en électricité sont fiables et de bonne qualité. D'une manière générale, tous les habitants de notre pays peuvent bénéficier de prestations de l'État

D'aucuns tentent de nous convaincre que, dans ce monde où tout s'accélère, nous ne pouvons plus nous offrir un tel niveau de prestations. Mais cela fait partie de l'idéologie

néolibérale que de discréditer l'État et de reprocher aux administrations publiques leur inefficacité et le coût excessif de leurs prestations. On tait aussi volontiers qu'avec une quote-part étatique de 38% (2005), la Suisse se trouve bien en deçà de la moyenne des pays de l'Europe des quinze. Dans ces pays, la quote-part étatique (part des dépenses de l'Etat et des assurances sociales par rapport au produit intérieur brut) s'élève en moyenne à 47.9 %. La prétendue faiblesse des finances de l'Etat n'est en fait que le résultat d'une mauvaise priorisation. Année après année, 12 milliards de francs sont consacrés à l'armée et à la construction de routes luxueuses alors qu'on refuse les moyens nécessaires à d'importants projets de protection de l'environnement et de transports publics.

Selon les statistiques de l'OCDE, la Suisse est le pays dont le taux d'imposition est le plus faible au prorata du produit intérieur brut. Mais certains veulent plonger encore plus bas: réforme de la fiscalité des entreprises II, TVA à taux unique, *Flat-Tax* (taux d'imposition unique pour les personnes physiques) sont les mots-clés des différents projets préconisant des réductions fiscales supplémentaires, qui profitent essentiellement aux plus riches.
Ces projets de réduction fiscale sont flanqués de mesures d'économies. Les programmes d'allégement 03-04 ont coûté 25'000 places de travail. La marge de manœuvre des cantons, des communes et de la Confédération en est constamment réduite.

Les Verts soutiennent évidemment la gestion parcimonieuse et efficace des deniers publics. Mais cela ne doit pas menacer la qualité actuelle des prestations dans les domaines de la santé, de la formation, des télécommunications, des transports publics, de la sécurité, du sauvetage et de l'approvisionnement en électricité et en eau. Cela vaut en particulier pour les régions périphériques.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- l'augmentation des crédits à la formation et à la recherche afin de pouvoir honorer les directives légales en matière des Hautes écoles, tout particulièrement dans les domaines du social, de la santé et de la culture ; le renforcement de la formation professionnelle par la Confédération ;
- renforcer et élargir massivement le réseau des transports publics, tout particulièrement dans les agglomérations, avec un personnel d'accompagnement suffisant pour garantir la sécurité des voyageurs et la qualité du service ; la diminution du prix des abonnements de transports publics ; une bonne desserte en transports publics, une chaîne de mobilité ininterrompue et des solutions alternatives (bus sur appel) pour les régions périphériques ;
- la protection de l'eau en tant que bien public, en particulier contre toute forme de privatisation ;
- investir plus dans la protection de l'environnement et la prévention des catastrophes ;
- une loi sur l'approvisionnement en électricité promouvant les énergies renouvelables et garantissant la sécurité de l'approvisionnement. Le réseau à haute tension et l'approvisionnement local doivent rester en mains publiques ;
- empêcher la vente de Swisscom. En tant qu'actionnaire majoritaire, la Confédération doit jouer un rôle moteur dans l'introduction rapide et la mise à disposition générale des nouvelles technologies utiles ;
- que La Poste, Postfinance et les CFF restent des entreprises d'Etat ;
- que les tâches de sécurité intérieure (police) et de secours (service du feu et sanitaire) restent en mains des pouvoirs publics.

3.5. Droits fondamentaux et démocratie

Le respect des droits fondamentaux et démocratiques est essentiel et chacun de nous doit en bénéficier sans restriction ! Pourtant, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, la criminalité et la violence, l'Etat intensifie ses activités de surveillance depuis quelques années et prend des mesures limitant massivement certains droits démocratiques. Tandis que les moyens pour la répression et la collecte d'informations sont considérablement augmentés, le Bureau fédéral du préposé à la protection des données voit son office souffrir d'un manque chronique de personnel.
Comme avant le scandale des fiches, la « police politique » pratique la surveillance de personnes et d'organisations, même si aucun soupçon d'actes répréhensibles n'existe. Plus de 60'000 nouvelles fiches, aujourd'hui électroniques, existaient déjà en 2004. Un durcissement supplémentaire de la Loi sur la sûreté intérieure (Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure LMSI) permettra au Service d'analyse et de prévention SAP non seulement d'ordonner des interdictions d'activité, mais aussi de pratiquer, sur autorisation, des « recherches spéciales d'informations». Ce service pourra exercer des surveillances téléphoniques et électroniques, poser des mouchards ou encore s'immiscer dans les ordinateurs privés et ceci sans motivations préalables.
Dans une société démocratique, la Sécurité dépend du respect du droit et de l'application obligatoire des droits fondamentaux et démocratiques à tous ses membres. Ces principes sont applicables tant à l'espace privé et à la communication sur Internet qu'à tous les groupes (scènes) que notre société juge parfois indésirables et dépouille de leur liberté de mouvement ou de rassemblement. Pratiques d'éloignement, interdictions de mendier, surveillances vidéo et services de sécurité privés patrouillant dans l'espace public sont autant de mesures dont l'objectif n'est pas de protéger les citoyennes et citoyens, mais plutôt de favoriser la consommation et la commercialisation des centres villes et des gares. Les cantons et les communes ne sont pas les seuls à pratiquer cette répression déguisée en prévention : la Confédération, par le biais de la révision de la Loi sur la police ferroviaire et le renforcement et la généralisation de la surveillance vidéo, y participe aussi activement. Elle soutient également les communes et les cantons dans l'application des interdictions, toujours plus nombreuses, de manifester. Le SAP coordonne de plus en plus souvent la sécurité des événements de grande envergure et l'armée est engagée toujours plus couramment pour des manifestations typiquement civiles (WEF, EURO 08).
En plus de cela, le Conseil fédéral et les autorités participent intensivement aux campagnes de votation, ce qui influence largement le verdict des urnes. Afin de faire contrepoids au pouvoir toujours plus grand de l'exécutif par rapport à celui du législatif, les Verts s'engagent pour un large débat public et utilisent pour ce faire tous les instruments politiques à leur disposition.
Nous combattons la militarisation de la sécurité intérieure, nous nous engageons pour les libertés démocratiques, pour la+ protection conséquente des données et pour un véritable droit à l'autodétermination en matière d'informations.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront:

- pour mettre un frein au renforcement de la « sûreté de l'Etat » et à la militarisation de la «sécurité intérieure» ;
- contre une politique répressive d'expulsion, contre la pratique d'éloignement et contre les interdictions de périmètre ;
- pour toutes les mesures et projets favorisant la compréhension mutuelle, la tolérance et le respect ;
- contre toutes les tentatives, durant l'EURO 08, de favoriser les intérêts commerciaux privés en limitant l'usage des espaces publics ;

- pour la protection des données par des réglementations et des contrôles stricts. Il faut empêcher la conjonction de données permettant d'obtenir une vue d'ensemble sur les personnes ;
- contre l'élargissement de la LMSI et des autorisations de services secrets tels que le SAP ;
- contre l'inscription de la loi sur les „hooligans » dans la Constitution ;
- pour des mesures garantissant le libre accès aux informations sur internet ;
- pour le devoir de neutralité des autorités lors de votations ou d'élections ;
- pour la garantie d'une diffusion équitable des différents points de vue dans les médias lors de votations ou d'élections.

4. VOTEZ VERT: POUR PLUS DE JUSTICE DANS LE MONDE

Parmi les plus grands problèmes auxquels est confrontée l'humanité, nous nous focalisons sur les trois suivants:

- la militarisation croissante de la politique qui est étroitement liée à la cause principale du réchauffement climatique: notre dépendance aux combustibles fossiles ;
- le fossé gigantesque existant entre l'opulence des uns et la pauvreté des autres, que ce soit entre le Nord et le Sud ou au sein même des Etats ;
- le réchauffement climatique qui aura des conséquences écologiques, sociales et politiques dramatiques.

Environ 900 millions d'humains souffrent gravement et durablement de malnutrition. Selon les estimations des organisations mondiales pour l'alimentation, l'agriculture mondiale serait pourtant en mesure de nourrir 12 milliards d'humains au stade actuel du potentiel de production. Aujourd'hui déjà, en plus des millions de réfugiés fuyant la guerre et la pauvreté, environ 250 millions de réfugiés écologiques sont poussés à l'exode par la sécheresse, les inondations et autres événements naturels dévastateurs. Si le réchauffement global ne pouvait être jugulé, le niveau de la mer et les événements climatiques extrêmes augmenteraient de telle sorte qu'un nombre incalculable d'îles, de zones côtières et fluviales se retrouveraient inondées et de gigantesques étendues continentales asséchées. Le Pentagone se prépare déjà militairement aux mouvements migratoires subséquents.

Les Verts misent sur des solutions civiles, c'est à dire sur des solutions écologiques, politiques et humanitaires. Nous sommes également conscients que la Suisse est à la fois actrice et victime de cette évolution malheureuse. Le fossé entre pauvres et riches est principalement, mais pas exclusivement, la conséquence historique du colonialisme et de l'impérialisme. Ils ont hypothéqué presque irrémédiablement l'avenir des pays du sud, à moins que les pays riches du nord-ouest de cette planète n'interviennent rapidement pour les aider.

L'exploitation de l'homme par l'homme et le pillage des ressources naturelles par les multinationales – entre autres suisses – actives dans les secteurs des matières premières, de l'alimentaire, des finances et autres se poursuivent :

- Le duo Glencore/Xstrata, de Zoug, actif dans le secteur des matières premières, collabore à l'extraction du charbon des gisements de surface d'El Cerrejon en Colombie avec les multinationales minières Anglo-American et BHP Billiton. L'eau et l'air sont fortement pollués et les habitants en souffrent gravement. Les communautés indiennes sont détruites et les habitants des lieux chassés de leurs terres par l'armée, la police, des forces paramilitaires et les milices de protection des mines.
- Le secret bancaire et, plus précisément, l'impunité de la fraude fiscale, les paradis et privilèges fiscaux pour les nantis et les multinationales ont pour conséquence la perte de sommes astronomiques qui devraient profiter aux pays du sud, notamment à leurs systèmes de santé et d'éducation. Selon une estimation de l'organisation britannique d'aide au développement Oxfam, la perte en impôts pour les pays en voie de développement qui en découle est de 15 milliards de dollars. Un tiers des fonds placés à l'étranger et appartenant à des personnes privées des pays du sud repose en Suisse.

Une part de la richesse de notre pays, principalement en main elle-même d'une petite minorité, repose sur l'exploitation des plus pauvres.
C'est pourquoi nous nous engageons pour la lutte contre la fraude fiscale et sa répression, pour la suppression des privilèges et du dumping fiscal, pour le renforcement de la coopération au développement, pour la taxation des opérations monétaires (taxe Tobin), qui est un moyen de lutter contre la pauvreté, et pour une politique économique répondant aux besoins des plus pauvres de ce monde plutôt qu'à ceux des multinationales. La Suisse doit

s'engager fermement pour une régulation effective des marchés financiers ainsi que pour des règles commerciales adaptées aux besoins des économies nationales et soucieuses avant tout du maintien des conditions de vie naturelles et sociales.

L'alliance entre solidarité mondiale, écologie et promotion de la paix est la réponse aux énormes défis actuels. La lutte pour une «paix verte» à l'échelle mondiale fait partie de notre devoir et de notre identité.

4.1. Intégrer les migrant-e-s, respecter les droits humains

La migration est un phénomène vieux de plusieurs siècles et il y a peu de chances qu'elle s'arrête avec la mondialisation! La majorité des migrants n'abandonnent pas leur patrie le cœur léger. Ils y sont poussés par manque de perspectives politiques ou économiques, par la guerre, la famine, le dénuement ou des catastrophes naturelles et écologiques. Dans les pays du nord, les centres économiques recrutent les migrants par besoin de main d'oeuvre bon marché et flexible. Les migrants ont participé à la construction de notre pays et contribué de manière non négligeable à la croissance et au développement de notre économie. Rien ne changera tant que le fossé entre pays riches et pays pauvres ne sera pas comblé et que les droits humains seront bafoués dans certains pays. La Suisse est aussi concernée par la migration. Elle, qui fut un pays d'émigration, est devenue depuis le milieu du siècle dernier un pays d'immigration.

Il s'agit d'accepter cette réalité et d'agir en conséquence. Pour cela, on recourra en parallèle à une politique de migration constructive et à une politique active de coopération et de protection des droits humains. Les lois en vigueur, notamment les nouvelles lois sur l'asile et sur les étrangers, sont mal adaptées à la réalité car imprégnées d'un esprit xénophobe et trop axées sur l'exclusion. Elles n'empêchent pas la migration mais, par contre, créent de nouvelles discriminations et de nombreuses injustices.

Une politique migratoire constructive implique que toute personne, indépendamment de son origine et de ses qualifications professionnelles, doit pouvoir s'établir en Suisse si elle peut justifier d'un emploi. En toute logique, cela implique pour la Suisse d'étendre la libre-circulation des personnes en vigueur pour les ressortissants de l'Europe, à tous les citoyens du monde.
Cela implique évidemment des mesures d'accompagnement juridiques en matière d'emploi et de sécurité sociale afin d'éviter les discriminations et le dumping salarial. C'est un défi tant pour les employeurs que pour l'État et la société civile qui doivent contribuer à l'intégration de toutes les personnes vivant en Suisse.

En plus des personnes venues pour y travailler, notre pays devra aussi accueillir à l'avenir des réfugiés. Le but premier de la politique des réfugiés doit être d'identifier les personnes à protéger et de leur assurer une protection efficace contre la persécution. La procédure doit être conforme aux droits humains ainsi qu'aux conventions européennes et internationales.

Mais il ne suffit pas de développer une politique constructive de migration en Suisse ! Notre pays, l'un des pays les plus riches au monde, doit aussi assumer ses responsabilités et renforcer sa coopération au développement, être proactif en matière de promotion de la paix afin de lutter, lui aussi, contre les causes des flux migratoires.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- § une loi sur la migration plaçant les ressortissants de l'UE et les non ressortissants de l'UE sur un pied d'égalité. Les personnes pouvant justifier d'un travail doivent pouvoir obtenir un permis de séjour ;
- § une procédure uniforme de naturalisation dans toute la Suisse. La naturalisation doit pouvoir être demandée après huit ans d'établissement dans notre pays, être simplifiée pour les secundos et être automatique pour la troisième génération ;
- § des procédures de naturalisation transparentes et conformes aux principes de l'Etat de droit. La naturalisation par les urnes n'entre pas en ligne de compte ;
- § l'obtention automatique du droit de vote et d'éligibilité au niveau communal et cantonal pour tous les immigrés résidant en Suisse depuis cinq ans ;
- § la régularisation des sans-papiers sur la base de critères uniformes et contraignants ;
- § la mise à disposition des moyens financiers nécessaires à l'intégration des immigrés, comme le prévoit la nouvelle loi sur les étrangers ;
- § l'application conséquente de la norme pénale antiraciste qui ne doit en aucun cas être affaiblie ;
- § une information active et objective de la population par la Confédération afin de contrer les propos populistes attisant la haine raciale de certains cercles d'extrême droite.

4.2. Une économie extérieure répondant aux principes du développement durable

Quel type de mondialisation pour quelles perspectives? Cette question est au centre des discussions des Verts sur les politiques suisses de coopération et d'économie extérieure. La mondialisation gomme les frontières culturelles et politiques. Une série d'avancées technologiques révolutionnaires dans les communications et les transports est à l'origine de l'accélération phénoménale de ce processus. Denrées et argent s'échangent plus rapidement et en plus grande quantité. Cette évolution a également été induite par des décisions politiques, donc par des hommes politiques dont le maître mot est *libéralisation*. Les pays industrialisés ont poussé à la roue dans l'intérêt de leurs multinationales.

La mondialisation économique a des incidences sur le quotidien politique et social de tous les pays et laisse des traces irréversibles dans la nature. Les conséquences sont particulièrement dramatiques dans les pays du sud. Les pays émergents perdent des milliards de dollars de recettes à cause de la fuite des capitaux et de la concurrence fiscale internationale. L'écart entre riches et pauvres s'accroît de jour en jour, autant au sein des pays qu'entre le Nord et le Sud. Si l'on en croit le rapport de l'ONU sur le développement de 2000, 12 % de la population mondiale dispose de 86 % des richesses. Il faut ajouter à cela le pillage de la nature, le gaspillage des ressources au nom de la consommation effrénée et une augmentation massive du trafic des marchandises.

Les Verts soutiennent les manifestations et les actes de résistance contre la mondialisation néolibérale de l'économie. Ils s'engagent à promouvoir une économie écologiquement durable, socialement équitable placée sous contrôle démocratique. L'économie ne devrait pas se fixer comme seul but la maximisation de ses bénéfices. Elle doit être au service du bien-être général tout en respectant les limites de charge de notre environnement. Les Verts s'engagent pour le développement des marchés locaux et l'intégration des marchés régionaux. Il faut réduire le fossé Nord-Sud et les inégalités sociales. Il faut mettre un frein à la commercialisation de tous les secteurs de la vie et renforcer le contrôle démocratique des décisions de politique extérieure. Pour y parvenir, il est nécessaire d'agir à tous les échelons.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour:

- l'augmentation à 0,7 % du PIB des moyens affectés à la coopération et au désendettement des pays pauvres ;
- une politique économique extérieure attendant de tous ses partenaires qu'ils respectent les droits humains et la démocratie;
- la suppression des subventions à l'exportation pour l'agriculture ;
- l'abolition de la garantie contre les risques à l'exportation pour les projets ne répondant pas aux critères de durabilité (par ex. le barrage d'Illisu) ;
- l'abrogation du secret bancaire en matière de fuite des capitaux et de fraude fiscale et l'entraide judiciaire;
- un engagement plus marqué de la Suisse au profit de :
  - l'adoption de nouvelles règles dans le processus de mondialisation afin que tous les pays puissent protéger leurs secteurs sensibles ;
  - la démocratisation des décisions en matière de politique étrangère et inter-états ;
  - une organisation multilatérale, sous le patronat de l'ONU, qui soupèsera les différents intérêts économiques, écologiques et sociaux. Il s'agit d'intégrer les institutions de Bretton Woods (OMC, Banque mondiale, fonds de garantie) à l'ONU et de les réformer pour qu'elles répondent aux principes du développement durable. Une organisation mondiale de protection de l'environnement doit être créée dans le cadre de l'ONU pour y contrebalancer les institutions économiques ;
  - la régulation des marchés internationaux par l'introduction, p. ex., d'une taxe sur les opérations monétaires (taxe Tobin);
  - un accord international définissant la responsabilité civile et les autres domaines de responsabilité des multinationales ;
  - l'instauration de la «contribution internationale de solidarité» sur les billets d'avion.

4.3. Promotion active de la paix

En 2005, 1'118 milliards de dollars ont été dépensés à travers le monde pour l'armement, dont presque la moitié par les Etats-Unis. En comparaison, et selon les chiffres de la Banque mondiale, 40 à 60 milliards de dollars auraient suffi pour atteindre les objectifs du Millenium fixé par l'ONU : diminuer de moitié la pauvreté dans le monde.

La très forte croissance des dépenses militaires de ces dernières années est la conséquence de la guerre contre le terrorisme *(war on terror)* menée sous l'égide des États-Unis. En fait, les enjeux de cette guerre sont bien plus larges. Il s'agit avant tout de contrôler les sources d'approvisionnement en matières premières, leurs voies d'accès et les secteurs stratégiques clés de la planète. C'est également l'objectif de l'OTAN qui, après la guerre du Kosovo, a été transformée de coalition défensive en alliance offensive. La mise sur pied accélérée des formations d'intervention européennes obéit à cette logique.
La "guerre contre le terrorisme" permet de stigmatiser l'Islam comme nouvel ennemi universel. Le conflit du Proche-Orient avive le phénomène et empêche la négociation d'une paix juste et durable
Après avoir compris que la défense des frontières n'était plus une mission d'actualité, le Conseil fédéral a essayé de transformer notre armée en une sorte de police fédérale et d'unités pour engagements à l'étranger. Les Verts suisses ont soutenu en 2001 la deuxième initiative pour la suppression de l'armée. Nous maintenons cette position: la Suisse n'a pas besoin d'une armée et surtout pas pour des engagements de sécurité intérieure. En lieu et place, notre pays doit s'engager sur le plan international pour la gestion pacifique des conflits et la répartition équitable des matières premières, dans le respect de l'environnement.

Durant la prochaine législature, les Verts s'engageront pour :

- § que la Suisse condamne les atteintes aux droits humains et au droit international, sans plier devant d'éventuels intérêts économiques, politiques ou militaires. La Suisse a des responsabilités particulières en tant que pays dépositaire des conventions de Genève. Elle doit exploiter l'atout qu'est sa neutralité pour défendre la force du droit contre le droit à la force ;
- § que la Suisse ne collabore à aucun projet d'armement et ne coopère militairement avec aucune armée qui viole le droit international ou qui participe à la „war on terror". Cette attitude constitue également une bonne prévention contre la menace terroriste. L'actuelle collaboration de la Suisse avec l'OTAN (planification stratégique, manoeuvres communes) dans le cadre du « partenariat pour la paix » doit être interrompue ;
- § l'engagement décidé de la Suisse dans la résolution civile des conflits violents à l'étranger et dans le pays par une diplomatie active, le renforcement de la coopération, la création d'un service social et de promotion de la paix sur la base du volontariat et l'arrêt des exportations d'armes. Les Verts ont co-lancé l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre car la Suisse doit cesser de s'enrichir par ce type de commerce ;
- § un temps de réflexion sur les raisons d'être de notre armée et un moratoire sur le programme d'armement. Le détournement de l'armée pour des tâches de sécurité intérieure doit être systématiquement rejeté. La Suisse doit remplacer sa coûteuse armée par la promotion de la paix, de la justice et de la tolérance à l'intérieur comme à l'extérieur de ses propres frontières ;
- § un engagement énergique de la Suisse pour le renforcement de l'ONU et contre toute tentative de relativiser les mandats onusiens ou ses interdictions du recours à la force. La seule institution légitimement autorisée à recourir à la force pour imposer le respect des droits humains est l'ONU.

4.4. Vers une Europe verte, avec la Suisse

En 1998 déjà, les Verts se sont prononcés en faveur d'une adhésion à l'Union européenne. La Suisse ne peut pas faire cavalier seul. L'unification de l'Europe et la sauvegarde de la paix sur son territoire sont des acquis inestimables qui justifient à eux seuls l'existence de l'Union Européenne. Mais, pour jouer un rôle positif sur notre planète, la maison Europe doit encore entreprendre quelques travaux : elle doit se démocratiser et se décentraliser. Elle doit accorder plus d'importance aux questions sociales et écologiques et s'éloigner de sa ligne néolibérale. La Suisse détient un certain nombre d'atouts qui lui permettraient de jouer un rôle positif dans la réalisation de ces réformes indispensables, en particulier dans le domaine de la démocratie et de la subsidiarité. Les Verts suisses pourront s'engager de concert avec les Verts européens pour faire aboutir les réformes dans ces domaines.
Le monde a besoin d'une Europe forte et unie, pôle mondial pacifique, culturel, écologique et tolérant. Les Verts suisses sont d'avis que seule une adhésion complète nous permettra de contribuer à l'édification d'une telle Europe comme de véritables partenaires.

Il faudrait entamer les négociations pour l'adhésion dès maintenant afin que le peuple suisse puisse se prononcer dans un délai raisonnable. La Suisse doit aborder ces négociations en ayant très clairement défini les conditions et le cadre de son adhésion. Mais il faudra auparavant organiser une large discussion permettant de mettre en évidence ses conséquences. L'ouverture de négociations ne signifie pas «acheter l'Europe les yeux fermés», mais au contraire entreprendre des démarches concrètes pour offrir au peuple suisse un véritable choix.

Il existe quelques points sensibles, en particulier dans les domaines où la Suisse est très en avance sur l'Union. Il est clair que nous ne voulons pas sacrifier les acquis de la démocratie directe sur l'autel d'une adhésion. Au contraire, il s'agit de protéger ces acquis contractuellement et à long terme.

Les négociations pour l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne doivent notamment porter sur les points suivants:

- Les droits populaires ne doivent pas être restreints par l'adhésion. Les Verts demandent une analyse précise des domaines qui seraient le plus touchés par une adhésion. La Suisse devrait faire campagne pour l'introduction des droits populaires européens, comme l'initiative européenne, le référendum européen et le référendum constructif.
- La neutralité suisse ne doit pas être remise en cause par l'adhésion. Les Verts suisses n'accepteront en aucun cas la participation du pays à une politique de défense européenne.
- Les acquis de la démocratie directe dans le domaine des transports, comme la RPLP ou l'initiative des Alpes, ainsi que le moratoire sur le génie génétique et la Lex Koller, ne doivent pas être remis en question.
- La politique agricole commune est l'un des éléments centraux de l'Union européenne. La Suisse doit négocier des dispositions transitoires préservant son secteur agricole. Elle doit miser dès maintenant sur l'agriculture biologique et l'interdiction des OGM. De plus, la Suisse doit impérativement pouvoir conserver son indépendance en matière de payements directs, qu'il s'agisse de leur montant ou de leurs modalités.
- En cas d'adhésion à l'Union européenne, le taux de TVA passera des 7,6 % actuels à 15%. Cette augmentation massive doit absolument être compensée en termes de pouvoir d'achat et réalisée sur une période suffisamment longue pour permettre l'adaptation.
- Le coût de l'adhésion à l'Europe est estimé à 3,4 milliards de francs par année. Son financement doit être intégré dans le budget de la Confédération de manière à faire supporter l'essentiel des charges occasionnées par ceux qui profiteront le plus de l'adhésion.
- En attendant l'ouverture des négociations d'adhésion, les Verts doivent rester critiques et ne pas accepter les yeux fermés des accords avec l'UE sous prétexte de favoriser le rapprochement. Un alignement crédule aux réglementations de l'UE pouvant poser problème (par ex : principe du Cassis de Dijon) n'est pas souhaitable.

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les prises de position sur lesquelles ce programme électoral est basé sont disponibles sur internet : http://www.gruene.ch/f/politik/positionspapiere.asp

Environnement

Position des Verts sur la politique d'agglomération
Programme détaillé des Verts en matière de politique énergétique
Lignes directrices des Verts en matière de politique énergétique
Position des Verts relative aux conditions d'existence

Transports

Position des Verts sur la politique des transports

Santé et social

Position des Verts sur le travail et la sécurité sociale
Position des Verts sur la politique familiale
Position des Verts sur la politique de migration
Position des Verts sur la politique de santé

Economie et agriculture

Position des Verts sur l'agriculture
Plan directeur des Verts suisses en matière de politique économique
Argumentaire Non au paquet fiscal

Egalité et démocratie

Position des Verts sur les femmes et les hommes

Jeunesse / Formation / Culture

Politique de formation: lignes directrices du Parti écologiste suisse
Lignes directrices sur la politique culturelle
Programme détaillé de la politique de formation des Verts suisses

Politique internationale

Position sur la politique européenne

Divers

Manifeste des Verts suisse - Un autre monde est possible
Les Verts et la pratique d'éloignement